



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition octobre 2022

La Gazette de Notre Village

RAYON DE NOVEMBRE

Comme novembre est doux, ce matin, dans la brume...

Le soleil, entre deux nuages gris, s'allume
Et s'éteint comme sous la paupière un regard.
On dirait que l'Été rôde au loin, quelque part...
C'est son haleine qui voltige tiède et lente,
Moins le parfum hier encore respiré
Dans le brouillard ténu de la ville bruyante ;
Et c'est comme un retour de septembre égaré
Mais les arbres n'ont plus de feuilles ; la lumière
N'y fait plus resplendir ses flammes coutumières,
Et la pensée en pleurs songe sur un tombeau...

C'est un jour condamné, comme un enfant trop beau,
Tardivement venu contre toute espérance,
Et qui meurt en laissant aux yeux sa souvenance.
Dans la procession des jours, jour attardé
Par le plaisir de s'être vu tant regardé,
Quand il passait joyeux par les champs à l'automne,
Derrière ses aînés graves et monotones.
Le voilà solitaire au seuil du rude hiver,
Insouciant, comme il marchait sur le sol vert !
Mais c'en est fait déjà de cette douceur grise :
Le soir prompt et la nuit, procédant par surprise,
Ont cueilli le beau jour vagabond qui riait.

Et l'enfant pâle meurt en l'infini muet...



Albert Lozeau

Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Le mois d'octobre s'est écoulé avec un temps plus que clément. Les enfants ont pu profiter de leurs vacances au mieux.

Les vacances de la Toussaint sont une étape importante pour un premier bilan concernant la cantine et la halte-garderie sur Gravon. Depuis que nous avons ouvert l'accueil aux enfants de maternelle la fréquentation est bonne aussi bien le matin que le soir. Nous avons accueilli jusqu'à 17 enfants un jeudi.

Merci à tous les enfants et tous les parents qui sont venus pour la fête d'Halloween, nous étions nombreux. La récolte fut excellente.

Sur le plan communal les projets de vidéoprotection et de voirie suivent leur cours avec notamment l'établissement des dossiers de demandes de subventions.

La fin d'année est également synonyme de préparation budgétaire. Toute l'équipe municipale est à pied d'œuvre.

Avec le mois de novembre nous avons beaucoup d'événements tels que la cérémonie du 11 novembre et son repas avec nos aînés, le beaujolais nouveau pour lequel nous vous y attendons nombreux. Le 11 novembre est très important tant en termes de mémoire, de recueil et d'éducation. Surtout dans le contexte actuel.

Je souhaite une bonne fin de vacances aux enfants qu'ils se reposent bien en révisant un peu car la rentrée approche à grand pas !

MARC CHAUVIN

Histoire du village

La grange de Faremoutiers

Demeurant Dame de La Tombe, l'abbesse continua d'exercer sur le fief ses droits seigneuriaux. Elle disposait sur place de tout un personnel (intendant, prévôt, tabellion, greffier, sergent, procureur, ...). Elle conservait aussi le droit de présentation à la cure de la paroisse. Le couvent ne fut plus qu'une métairie avec ses dépendances, la chapelle étant dotée d'un chapelain. Le tout fut géré sous le nom de « Grange de Faremoutiers ». Pendant ce temps-là, le vicomte de Thiange avait aménagé la seigneurie de Marolles en nombreux petits fiefs. Chacun ajoutant à son titre celui de « Seigneur de La Tombe ». Ses vassaux de Courcelles, Châtenay, Balloy ou Barbey rivalisaient entre eux à travers intrigues et mariages ; tandis que la grosse tour de Provins veillait au respect de la justice royale.

Vie communale

- Relève des compteurs d'eau

La relève des compteurs d'eau aura lieu du 3 au 8 novembre.

Notre population

Nous avons enregistré la naissance d'Edan VACHERESSE le 28 septembre dernier pour le bonheur de ses parents, David VACHERESSE et Amandine MENDES. Nous lui souhaitons tous la bienvenue parmi nous.

Mais malheureusement, nous avons appris le décès de Marinette LAPORTE survenu le 29 octobre. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses proches.

Vie de la population

- Prochaine promenade

Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 5 novembre à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune et d'une bouteille d'eau.

- Journée du 11 novembre

Quand la journée du 11 novembre devient-elle une journée de commémoration ?

L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié "mort au champ d'honneur".

Représentant anonyme de la foule des "Poilus", le Soldat inconnu est inhumé le 28 janvier 1921 sous la voûte de l'Arc de Triomphe à Paris.

Le 11 novembre 1923, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir. Depuis, elle est ravivée tous les soirs à 18h30.

En parallèle, de 1920 à 1925, 36 000 monuments aux morts sont édifiés. Les monuments aux morts deviennent les lieux de commémorations de la Grande Guerre au niveau local. Ils viennent donner une réponse à la forte demande mémorielle des familles.

Un premier défilé militaire commémoratif est organisé le 14 juillet 1919. Il célèbre la victoire des armées françaises sur l'ennemi.

L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. La cérémonie se déroule dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch.

L'année suivante, la cérémonie prend une dimension nationale avec la volonté d'honorer tous les soldats morts aux combats. Par la suite, les anciens combattants insistent pour que le Parlement déclare le 11 novembre comme fête nationale. C'est l'objet de la loi du 24 octobre 1922.

- Comme chaque année, nous déposerons une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts le **11 novembre prochain**. Si vous souhaitez nous accompagner, nous vous donnons rendez-vous à **10h45 devant la Mairie**. Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié.
- A 12h45 débutera le repas offert aux Tombières et Tombiers âgés de 60 ans et plus. Ils pourront danser à leur guise après s'être restaurés.

- **Le beaujolais nouveau**

Les connaisseurs le savent, le beaujolais nouveau arrive le 3^{ème} jeudi du mois de novembre. C'est pourquoi, nous vous convions **vendredi 18 novembre à 19h au préau,** pour déguster (avec modération) la nouvelle cuvée accompagnée de fromages et de charcuteries.

- **Inauguration Seine et grands lacs**



Près de 200 personnes étaient présentes pour découvrir sur ce territoire d'exception un projet pour améliorer la protection de l'Île de France des crues débordantes de la Seine conçu par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs. Son objectif est double : retenir l'eau des crues, tout en valorisant un écosystème unique. Sur ce chantier, les équipes ont en charge la réalisation de la station de pompage, un ouvrage circulaire de 52 m de diamètre et un pont courbé de 38 m de long. Elle sera en mesure de pomper l'équivalent d'une piscine olympique par minute (2 500 m³) et de stocker 10 millions de m³ d'eau. Cela aura pour effet une diminution de la hauteur d'eau des crues de la Seine jusqu'à 15 cm.

La protection des espèces sauvages présentes sur le site, dont plusieurs espèces de chauves-souris, influence le calendrier des travaux. Le phasage du chantier est adapté au rythme de la nature et des saisons, les travaux de nuit étant, par exemple, interdits.

Dès 2024 et sur 360 hectares, le casier pilote de Seine Bassée permettra aussi aux visiteurs d'évoluer dans un paysage restauré grâce à une démarche environnementale ambitieuse. Un projet financé par Le Ministère de la Transition écologique à hauteur de 50 %, 30 % pour la Métropole du Grand Paris et 20 % pour Seine Grands Lacs.



- **Soirée choucroute**

Il est important de commencer en félicitant nos 2 cuisiniers qui ont travaillé comme des chefs pour nous concocter ce magnifique repas. Donc merci à Bernard et Lionel.



Nous avons passé une agréable soirée ; et la danse était de mise pour animer cette soirée sur le thème des années 80.

- **Halloween**

Cette année encore, beaucoup de petits monstres ont parcouru nos rues pour collecter quelques bonbons. Et comme tous les ans, ils ont été bien gâtés. Je pense que tous les enfants se joignent à nous pour remercier nos Tombières et Tombiers de leur générosité.



Vie dans la communauté de communes

- **Salon des arts des professionnels et amateurs**

Le salon des Arts professionnels et amateurs se déroulera les **19 et 20 novembre 2022** à Gouaix.

- **Concours de belote**

Si vous souhaitez participer à un concours de belote, la ville de Jutigny organise un concours le **26 novembre prochain à 14h30**. Inscriptions jusqu'au 20 novembre au 06.52.71.63.52.

- **Artisanat et passion**

Le samedi **26 novembre de 10h à 18h** se déroulera une exposition de peinture dans la salle polyvalente de Hermé. Accessoires pour enfants, tapissier, objets peints ou en résine, création de bijoux, tournage sur bois, macramé. Entrée libre.

- **Fête à la ferme de Samain à Lisle**

Le **5 novembre** prochain sera célébré à Grisy-Sur-Seine le LOCAL et SAVOIR-FAIRE autour du nouvel an agricole historique. Au programme : stands de 11h à 17h30, repas de 18h30 à 19h45 et feu de Samain à 20h.

Informations diverses

- **Marché des saveurs**

La ville de Misy-Sur-Yonne organise un marché des saveurs combinant tome, comté, produits bretons,... le samedi **5 novembre de 9h à 18h** à la salle polyvalente.

- **Ouverture de la mairie** : les vendredis de 17h00 à 19h00
- **Horaires d'hiver de la déchèterie de Montereau** (1 rue des prés saint martin) :
 - Les lundis, mercredis, jeudis et samedis : 9h - 12h30/ 13h30 - 18h
 - Les mardis : 8h30 – 12h30 / 13h30 / 18h
 - Les vendredis : 13h30 - 18h
 - Les dimanches : 9h - 12h
- **Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly** :
 - Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
 - Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
 - Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
 - Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77

PanneauPocket



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr